



le Cochonnet Aquatintien

club de pétanque
03 26 84 70 42

20 avenue du 29 août 1944
51430 TINQUEUX

www.lecochonnet.fr
contact@lecochonnet.fr

CONCOURS INTERNES 2021

Règlement

Nos concours internes sont organisés pour permettre à nos adhérents de se rencontrer sous forme de championnat.

Ces concours sont placés sous le signe de la sportivité, de la convivialité et du fair-play.

La participation aux concours internes entraîne l'application sans réserve du présent règlement.

Peuvent participer :

Toutes les personnes adhérentes au club depuis plus d'un mois, à la date de la journée à laquelle elles participent.

Toute personne non-adhérente, qui aura malgré tout participé, sera disqualifiée pour chaque participation illicite, ainsi que ses équipiers.

Les parties jouées seront alors remportées par leurs adversaires, sur le score de 13 à 7.

Participation financière

Une participation de deux (2.00€) est demandée à chaque joueur au début de chaque concours.

Cette contribution est exclusivement destinée au paiement des récompenses attribuées aux joueurs.

A cette contribution s'ajoute éventuellement celle apportée par le club.

Calendrier

La compétition se déroulera de Janvier à Novembre, selon le calendrier déterminé en début de saison. Le calendrier sera affiché lorsque les dates des concours officiels seront fixées.

Organisation des concours :

Chaque concours se déroule en trois parties, jouées en tripléte.

Au stade de la Muire, boulodrome Max Martin, en extérieur.

Si la météo ne le permet pas, dans le boulodrome couvert (sur vote),

avec des parties limitées à 50 minutes.

Décompte des points :

A l'issue de chaque partie, chaque joueur de la même équipe acquiert un point pour une victoire et zéro point pour une défaite.

Il est aussi tenu le décompte des points marqués et encaissés.

Classement des joueurs

A l'issue de chaque concours, un classement individuel provisoire cumulé est effectué en fonction du nombre de parties gagnées ou perdues par joueur, et de l'écart des points..

A l'issue de tous les concours de l'année, le classement général sera définitif.

Récompenses

Elles seront proportionnelles au nombre de concours effectués avec un minimum de participation de la moitié des concours +1. Si la condition n'est pas remplie les participations seules seront remboursées.